

*La Cantine ouvre
ses portes.* p. 7

Tous à la plage!
p. 13

*Si Challes m'était
conté.* p. 16

C'EST À BOURG

Le magazine des Burgiennes et des Burgiens

N°288 . MAI.-JUN. 2025

Grand format P. 8

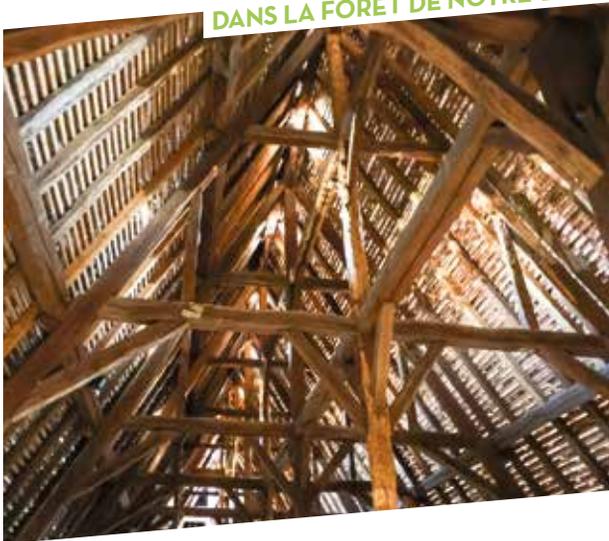
LA VILLE À VÉLO

bourgenbresse.fr



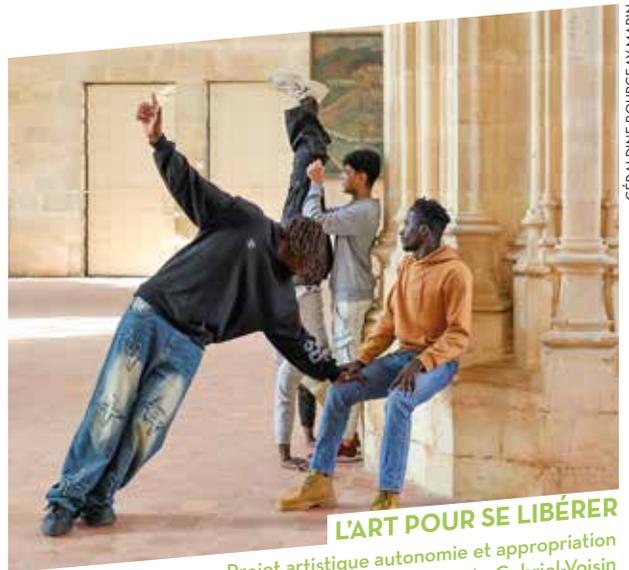
PARTICIPATION HISTORIQUE AU SEMI-MARATHON

APOLLINE GROS



DANS LA FORÊT DE NOTRE-DAME

GÉRALDINE BOURGEAY-MARIN



GÉRALDINE BOURGEAY-MARIN

L'ART POUR SE LIBÉRER

Projet artistique autonomie et appropriation du territoire du lycée Gabriel-Voisin

Sommaire.

TÊTES D'AFFICHE.

- 4 Christelle Glénat, mission inclusion.
- 5 Delwyn Agostini, au chevet de Notre-Dame.

GÉOLOCALISÉS.

- 7 La Cantine ouvre ses portes.

GRAND FORMAT.

- 8 La Ville à vélo

ZOOM.

- 12 Portrait-robot de la population

PETITS FORMATS.

- 13 Tous à la plage !
- 15 Comment fonctionne les nouvelles bornes arrêt minute ?

ÇA, C'ÉTAIT AVANT.

- 16 Si Challes m'était conté !

B'EN'B.

- 18 Vos rendez-vous culturels et sportifs !

TRIBUNE.

- 22 L'expression des groupes minoritaires du conseil municipal.

INFOS PRATIQUES.

- 23 Partez tranquille !

GUILLAUME ATGER



PAR **JEAN-FRANÇOIS DEBAT**
 MAIRE DE BOURG-EN-BRESSE
 PRÉSIDENT DE GRAND BOURG
 AGGLOMÉRATION
 CONSEILLER RÉGIONAL
 AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

COMMERCE DE CENTRE-VILLE : AGIR ENSEMBLE

Partout en France, le commerce de centre-ville connaît des difficultés.

Les fédérations de maires ont alerté avec inquiétude le gouvernement à ce sujet. Bourg-en-Bresse ne fait pas exception même si notre taux de vacance commerciale, aux alentours de 8 %, reste très en deçà de la moyenne nationale. Oui, des enseignes ont baissé le rideau : il s'agit le plus souvent des grandes chaînes nationales de l'habillement ou de la chaussure. **Elles ne ferment pas parce cela ne marche pas à Bourg, mais parce que cela ne marche pas, partout.**

La faute à qui ? À quoi ? D'abord à nos habitudes de consommation. **L'explosion des achats sur Internet**, qu'il s'agisse des chaussures ou de l'habillement, met à mal le prêt-à-porter dans le centre-ville et fragilise les enseignes indépendantes. Faire ses achats sur Internet, se faire livrer par Amazon, Shein ou AliExpress influe directement sur la santé de nos centres-villes : j'appelle chacun à y réfléchir, **car nous avons tous une part de la réponse.**

Ensuite, les difficultés de pouvoir d'achat ont évidemment une incidence sur la situation économique des enseignes, puisque les Français ont réduit leurs dépenses dans l'habillement de 34 % au cours des douze derniers mois. Enfin, des propriétaires de locaux commerciaux continuent de faire les autruches en pratiquant des loyers prohibitifs et préfèrent laisser leurs magasins vacants plutôt que de consentir à une baisse de loyer qui permettrait qu'une nouvelle activité s'installe.

Face à cette situation, nous agissons. Depuis plus de dix ans, je m'emploie à rendre notre centre-ville plus attractif : personne ne conteste que le Carré Amiot est une réussite pour le cœur de ville. Notre politique de stationnement est tout entière tournée vers la rotation des véhicules avec des parkings nombreux et accessibles.

Il y a un an, la Ville a lancé un fonds à destination des propriétaires de locaux commerciaux pour les aider financièrement dans la rénovation des biens et les inciter à proposer des loyers abordables aux enseignes. Avec les diverses festivités organisées, notre centre-ville est animé tout au long de l'année.

Contrairement à une idée reçue, le Maire n'a pas le pouvoir d'installer tel type de magasins plutôt que tel autre ou de refuser qu'une activité déjà présente en ville ouvre. Il s'agit d'accords privés entre un propriétaire et un locataire sans que la Ville n'ait les moyens de s'immiscer dans cette relation. C'est justement pour cette raison que les associations d'élus demandent au gouvernement de donner les pouvoirs aux maires pour mieux réguler l'installation commerciale.

Je remercie sincèrement Centre Commerces Bourg, notre association de commerçants, de sa mobilisation à nos côtés pour répondre aux enjeux de notre cœur de ville. Ensemble, avec votre soutien, nous poursuivrons notre travail pour un cœur de ville vivant et actif.



Directeur de la publication : Jean-François Debat, maire de Bourg-en-Bresse. **Rédacteur en chef :** Slim Mazni. **Journalistes :** Géraldine Bourgeay-Marín, Céline Crociani et Nicolas Lagrange. **Photo Une :** Guillaume Atger. **Service communication :** Mairie de Bourg-en-Bresse, place de l'Hôtel de Ville, quartier Bourg Centre, BP 90419, 01012 Bourg-en-Bresse Cedex. Téléphone : 04 74 45 70 01, communication@bourgenbresse.fr. **Conception :** Le Magazine. **Préresse :** Anne Claudel. **Impression :** Estimprim. **Distribution :** Médiapost. **Tirage :** 28 500 exemplaires. **Dépôt légal :** ISSN-0767-967X. **Magazine lu par la Bibliothèque sonore.** Ce magazine est imprimé sur du papier 100 % recyclé.



« Les enfants interagissent naturellement, il n'y a pas d'a priori. »



CHRISTELLE GLÉNAT

Christelle Glénat

MISSION INCLUSION.

Enseignante spécialisée, Christelle Glénat œuvre au quotidien pour que les enfants autistes trouvent leur place dans la société.

Bio express

2019 Enseignante spécialisée à l'IME (Institut Médico-Educatif) Henri Lafay

2022 Première collaboration avec l'école Alagnier sur des temps d'inclusion

2024 Première journée sports adaptés et sensorialité organisée à l'école Alagnier

2025 Deuxième journée organisée le 17 juin

Construire des ponts entre les enfants porteurs de handicap et la société, c'est le travail quotidien de Christelle Glénat. Un travail passion pour cette enseignante spécialisée en autisme. « Professeure des écoles, j'ai travaillé dans une classe CLIS (ancien dispositif ULIS qui œuvre pour l'inclusion scolaire), une révélation ! Ce travail nécessitant une adaptation au cas par cas m'a donné envie de m'orienter vers l'enseignement spécialisé et particulièrement dans les troubles de la sphère autistique. L'enfant est en souffrance, car il n'arrive pas à se faire comprendre. Il faut trouver un moyen de communiquer, de créer un lien », explique-t-elle.

INCLUSION INVERSÉE

Depuis 6 ans, au sein de l'IME Henri Lafay, Christelle a œuvré pour l'inclusion

des enfants autistes, notamment avec l'école Alagnier. « L'Alagnier, c'est l'école de la bienveillance. L'équipe pédagogique a tout de suite été partante. Nous emmenons deux fois par semaine des élèves de l'IME dans l'unité d'enseignement à l'Alagnier pour des activités éducatives, mais aussi des temps de jeu en inclusion inversée avec des enfants des autres classes. »

L'an dernier, Christelle a été l'instigatrice d'une journée de sport adapté à l'école Alagnier. Autour d'ateliers sportifs et sensoriels, soixante-dix enfants venant de tout le département se sont rencontrés.

Devant le succès, l'opération est renouvelée ce 17 juin. « Avec Maxime, l'éducateur sportif de l'IME nous avons co-construit les ateliers sportifs. Ces moments de partage ont des répercussions inouïes sur les enfants, qu'ils soient autistes ou ordinaires. »



DELWYN AGOSTINI AU CHEVET DE NOTRE-DAME

Féru d'histoire et d'art, des passions transmises par son père artiste-peintre et sculpteur, Delwyn Agostini a choisi l'architecture, « une façon de lier ses deux centres d'intérêt ». Architecte du patrimoine, elle exerce à l'agence Architecture et Héritage où elle supervise la restauration de la co-cathédrale Notre-Dame de l'Annonciation de Bourg. Un vaste chantier qui durera jusqu'à l'automne 2026. « En principe, les cathédrales sont la propriété de l'État et sont confiées aux bons soins des architectes en chef des monuments historiques. Notre-Dame de Bourg ayant le statut de co-cathédrale, j'ai l'honneur de pouvoir mener un chantier de cette ampleur. Redonner son éclat à un tel édifice est rare dans une carrière ! », s'enthousiasme Delwyn.

TRANSMISSION

L'aventure a commencé en 2020 par un diagnostic de la co-cathédrale. « L'enquête a permis de retracer l'histoire du bâtiment et de ses restaurations successives, d'identifier les travaux à réaliser et leur degré d'urgence. Dans un premier temps et pour résoudre les problèmes d'infiltration d'eau, nous allons refaire le clos et le couvert de l'édifice », précise l'architecte. Valoriser sans dénaturer est le maître-mot de ce chantier. « Pour préserver l'authenticité de la charpente du XVI^e siècle, l'ajout de bois neufs en sandwich sera privilégié aux remplacements à outrance... L'autre temps fort du chantier sera la restauration des vitraux historiés du XVI^e au XX^e siècle. Tous seront déposés et nettoyés en ateliers », souligne l'architecte qui a officié sur d'autres chantiers emblématiques : sauvegarde de l'abbatiale de Sénanque, restauration de l'église de Saint-Bruno de Lyon..., « avec toujours la même satisfaction : celle de transmettre ce qui a traversé les âges ».



ROMUALD TANZILLI DANS LES COULISSES

Le mot : Musée

Régisseur des œuvres du musée de Brou, Romuald Tanzilli est un peu l'ange gardien qui, dans l'ombre, assure la conservation des collections. Au chevet des tableaux et autres pièces du musée, il s'emploie à ce que toutes les conditions de conservation des œuvres soient respectées : limitation des variations climatiques (température, humidité), éclairage adapté pour ne pas altérer la peinture ou le papier, manipulation avec gants, principes d'accrochage pour préserver l'œuvre et la sécurité... À la fois administratif et homme de terrain, Romuald gère le suivi de l'ensemble des collections, y compris celles en réserve. Il est le trait d'union entre la direction et l'équipe technique. Romuald est aussi chargé des conditions de transport quand les pièces du musée sont prêtées. « Certaines ont été exposées en France, mais aussi au Mexique, au Japon, aux États-Unis... se souvient-il, à chaque prêt, il faut assurer l'œuvre, préparer son transport dans des emballages adaptés, contrôler l'état de conservation à son départ et vérifier qu'elle revienne dans le même état... » Souvent, Romuald ou un membre de l'équipe du musée accompagne l'œuvre jusqu'à sa destination. Pour la prochaine exposition d'H2M, trois livres illustrés par Gustave Doré seront prêtés par Brou. Une fois encore, Romuald s'assurera en coulisses que tout se passe pour le mieux pendant leur transport et leur installation.

➕ Exposition *Toutes lettres bues*, du 17 mai au 3 août à H2M-Espace d'art contemporain (cf. p. 20)



APOLLINE GROS

DES ABRIS POUR LES OISEAUX

Dans le cadre d'un concours organisé par le musée du Revermont, des élèves du dispositif ULIS de l'école primaire du Peloux ont imaginé des cabanes à oiseaux et sont arrivés en première place de la catégorie scolaire ! Ce projet, débuté en septembre, a permis aux élèves de construire des nichoirs ou des mangeoires à partir de matériaux recyclés et de matières issues de la nature (pierres, feuilles, branches, plumes...), mais aussi de s'informer sur les oiseaux et d'écrire des poèmes autour de cette thématique. Après avoir été exposées au musée, les cabanes ont été installées par les élèves au parc de la Visitation, avec l'aide du service Espaces verts de la Ville.

FAITES L'EUROPE À BOURG

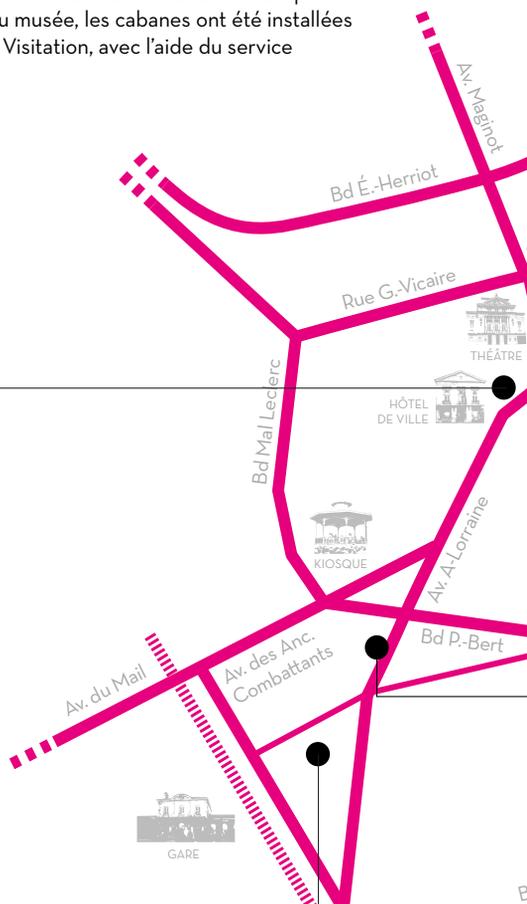
La Ville fête l'Europe en partenariat avec la Maison de l'Europe. De nombreuses animations seront proposées toute la journée sur le parvis de l'Hôtel de Ville pour vous faire (re)découvrir les richesses de l'Europe : familiarisez-vous avec les institutions européennes, participez aux quiz et aux ateliers ludiques sans oublier la fresque participative. Avant de partir, faites une halte au Village européen pour découvrir des spécialités culinaires !

Mercredi 7 mai, place de l'Hôtel-de-Ville.

bourgenbresse.fr



ADOBESTOCK



À VOS AGENDAS

Venez fêter la nature et l'inauguration du parc de la Madeleine, entièrement réaménagé, lors d'un après-midi festif samedi 21 juin. L'occasion de profiter d'un havre de nature zen et ludique en centre-ville !



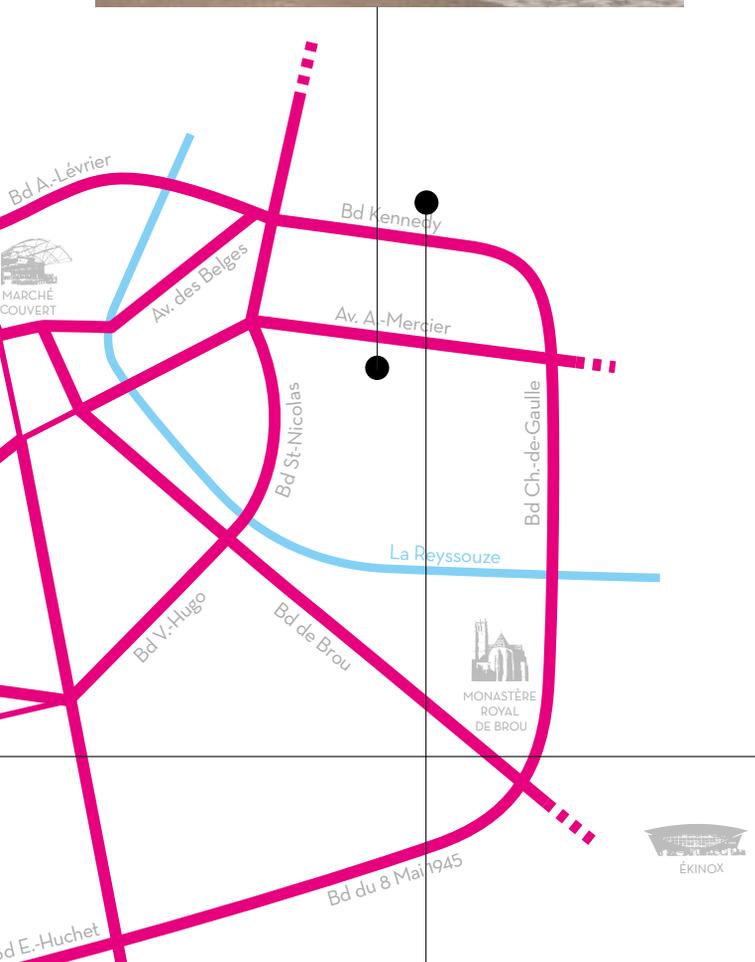
OSMIA ATELIER CRÉATIF



LA CANTINE OUVRE SES PORTES

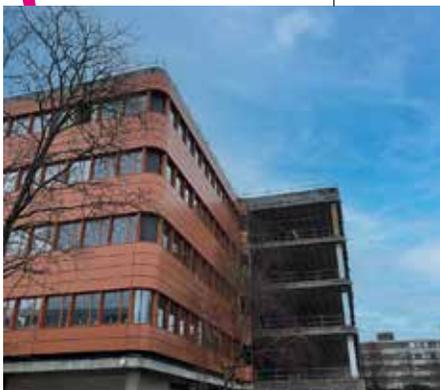
Les associations s'installent progressivement dans leurs nouveaux locaux à La Cantine, le tiers-lieu associatif qui prend ses quartiers au Pont-des-Chèvres dans les anciens bâtiments des Restos du Cœur entièrement rénovés et réaménagés par la Ville. Le Rep'R, le MRJC, l'Atelier Ecocitoy'Ain et le Centre socioculturel de la Grande Reyssouze vous accueilleront selon un planning disponible sur le site Internet de la Ville. Inauguration festive en septembre 2025 !

✚ **Horaires d'ouverture des associations :**
bourgenbresse.fr/lacantine



En ville, on respire !

Poursuivant sa reconquête de la nature en milieu urbain, la Ville végétalise partout où cela est possible. Avenue Alsace-Lorraine, le service Espaces verts a replanté seize chênes, mais aussi des arbustes et des plantes fleuries ou tapissantes. Une ville végétalisée, c'est une baisse de température significative. Le stationnement a été conservé, avec par endroits des dalles alvéolées enherbées, afin de garder l'accès pour les personnes à mobilité réduite et les passagers sortant ou entrant dans le véhicule.



NOUVEAUX MURS POUR GBA

Les travaux du futur siège de Grand Bourg Agglomération avancent dans l'ancien immeuble Kennedy, le long du boulevard du même nom. La réhabilitation de ce bâtiment emblématique, qui abritait les locaux du Crédit agricole, permettra de donner davantage de visibilité à Grand Bourg Agglomération et à ses quelque 230 agents, actuellement disséminés sur six sites, qui investiront les locaux au printemps 2026. Un gage de meilleures conditions de travail pour le personnel comme pour les élus. Ce chantier exemplaire permettra de livrer un bâtiment avec une grande ambition de performance énergétique. Les façades avec protections solaires intégrées éviteront la surchauffe l'été. Des panneaux photovoltaïques et une terrasse végétalisée occuperont les toitures. Coût des travaux : 16,3 M€ T.T.C.

Grand format.



+ 100 %

c'est l'évolution du nombre
de pistes aménagées pour
le vélo entre 2018 et 2025.

Bourg, ville primée !

Après plus de dix ans d'investissements, la ville est reconnue pour la qualité de son réseau et se hisse au 2^e rang du baromètre 2022 des villes cyclables de France de la Fédération des usagers de la bicyclette (FUB), dans la catégorie « villes moyennes ». Elle détient également le label Ville à Vélo du Tour de France qui distingue les collectivités qui ont une politique engagée en faveur du vélo.

La petite reine occupe une place essentielle dans la vie des Burgiens. Avec plus de 100 km de voies cyclables, la Ville de Bourg facilite la pratique du vélo au quotidien.

Carte à détacher

Déplacements

LA VILLE À VÉLO

Interview



CORINNE BERTRAND

**SÉBASTIEN
GUÉRAUD**
**MAIRE ADJOINT
DÉLÉGUÉ
À LA PROXIMITÉ ET
AUX DÉPLACEMENTS**



L'idée, c'est de donner le choix, de permettre aux Burgiens de préférer le vélo à la voiture pour leurs déplacements en ville. »

> Quelle ambition pour le vélo à Bourg-en-Bresse ?

Depuis plus de dix ans, nous avons fait le choix d'encourager et de faciliter la pratique du vélo. À l'heure où nous devons réduire nos émissions de gaz à effet de serre, limiter notre dépendance à des carburants qui coûtent cher et promouvoir les mobilités actives pour améliorer le bien-être et la santé des habitants, le vélo coche toutes les cases. C'est aussi un formidable vecteur d'aménagement de l'espace public. Quand nous créons des voies cyclables, nous en profitons pour végétaliser les rues et les boulevards et donner plus de place aux piétons. Nous essayons de redonner à la ville son but essentiel : être un lieu de vie et non un espace de transit.

> Après deux plans vélo, quel bilan dressez-vous ?

Le 1^{er} plan vélo a surtout permis de matérialiser des voies cyclables et de créer des stationnements

cycles. Nous avons changé de braquet avec le 2^e plan vélo et la création du Réseau Vélo Express, la poursuite des aménagements de voies, mais aussi la diffusion d'un guide des bonnes pratiques et la mise en œuvre d'une aide à l'achat d'un vélo qui a rencontré un franc succès. En parallèle, l'agglomération a déployé un réseau de 41 stations en libre-service avec des vélos 100 % électriques. Ainsi, entre 2018 et 2025, nous sommes passés de 50 km de voies aménagées à plus de 100 (+ 100 % !) et le nombre de cyclistes a doublé. Boulevard Paul-Valéry, nous comptons plus de 200 vélos par jour et plus de 800 avenue Alsace-Lorraine. C'est moins visible qu'une file de voitures, mais ces chiffres sont significatifs. C'est le résultat de cette démarche globale concernant les infrastructures et les usages. L'idée, c'est de permettre aux Burgiens d'avoir, s'ils le souhaitent, une alternative à la voiture pour leurs déplacements en ville.

À Bourg, un trajet sur quatre fait moins de 3 km. Une distance largement accessible à pied, mais aussi à vélo. Mais pour cela, il faut des aménagements dédiés.

> Il s'agit donc d'un rééquilibrage au profit des mobilités douces ?

Nous ne cherchons pas à opposer les moyens de transport. Nous faisons en sorte que tout le monde coexiste. Si nous réalisons des pistes cyclables séparées des trottoirs, c'est aussi pour assurer la sécurité des piétons et encourager les déplacements à pieds. Un des meilleurs exemples est le boulevard Charles-de-Gaulle que nous achevons en ce moment et dans les temps. Ces aménagements sont réfléchis en concertation avec les habitants, les associations, les élus et des techniciens. Et bien sûr, pendant les phases de chantier, nous menons un travail de proximité pour informer les Burgiens. La ville à vélo, nous la faisons tous ensemble.

En chiffres**100 km**de voies cyclables
aménagées**1150**places de stationnement
pour vélos dans l'espace
public**56 feux**équipés d'autorisation de
circuler au feu rouge pour
les cyclistes**1100 aides***

à l'achat d'un vélo

* versées en 2022 pour un montant
total de 322 000 €**Priorité aux piétons**

Bourg pense tous les aménagements cyclables de la ville en prenant en compte la sécurité des piétons avec des voies séparées des trottoirs quand c'est possible, des carrefours réaménagés, des passages surélevés, etc. Au-delà, la ville invite à respecter les bonnes pratiques pour garantir la sécurité de tous. N'oubliez pas : les piétons sont toujours prioritaires. Soyez vigilants et respectueux !



**Téléchargez le
guide des bonnes
pratiques**

**LE VÉLO TRACE SA ROUTE**

À Bourg, la circulation des cyclistes a été repensée pour permettre des déplacements sécurisés et facilités pour les vélos, mais aussi pour tous les autres usagers, notamment les piétons.

Création de voies aménagées ou partagées, pistes bidirectionnelles, zones 30, carrefours équipés d'autorisation de circuler au feu rouge pour les cyclistes, box et arceaux vélos pour permettre un stationnement plus aisé, vélos à louer à *La Station...* la Ville a beaucoup investi à la faveur de deux plans vélos réussis.

Pour faciliter et encourager les trajets plus longs sur l'ensemble de l'agglomération, la Ville a aussi lancé un Réseau Vélo Express. Ces pistes cyclables bidirectionnelles séparées de la chaussée sont déployées sur les grands axes afin de contourner rapidement la ville (sur les boulevards) et d'y entrer (via les avenues) en toute sécurité. Le boulevard Charles-de-Gaulle est le dernier aménagement du genre réalisé durant ce mandat. Vous pouvez par exemple relier Péronnas à Bouvent et bientôt Ceyzériat rapidement et en toute sécurité en utilisant un autre aménagement structurant : La Traverse !



APOLINE GROS

LA VILLE À VÉLO, C'EST VOUS QUI LA FAITES !

La Ville tient compte des besoins des usagers et fait participer les habitants et les associations à la prise de décision. Les aménagements cyclables sont présentés et débattus par le groupe de travail « Cycles », en présence des élus et des techniciens municipaux. De plus, en collaboration avec la Commission communale d'accessibilité, qui regroupe des associations représentant les personnes à mobilité réduite, la Ville veille à rendre ces réflexions plus inclusives et à améliorer l'accessibilité des infrastructures.

Vélos en libre-service

Les Rubis Vélos sont disponibles en libre-service, 7j/7 et 24 h/24. Répartis dans 41 stations à Bourg, Péronnas, Saint-Denis-lès-Bourg et Viriat, ils peuvent être loués à la journée, au mois ou à l'année. Testez : la première demi-heure est gratuite !

Accédez à ce service sur **rubis.ecovelo.mobi** ou téléchargez l'application **Rubis'Vélo**

+ 04 74 45 05 06



GÉRALDINE BOURGEAY-MARIN

En selle avec La Station

La Station propose la location de vélos*, des astuces pour rouler malin, des infos sur les réseaux de bus urbains et les cars régionaux, la vente de titres de transport et un service de marquage BiCycode® pour lutter contre le vol (gratuit sur présentation d'une pièce d'identité). Sa vélo-école** dispense des formations gratuites pour se remettre en selle ou se déplacer en milieu urbain (sur inscription dès 18 ans). La Station propose aussi, tout au long de l'année, des animations et des ateliers pour tester les vélos à assistance électriques ou pour découvrir le réseau cyclable.

* 300 vélos, dont 250 à assistance électrique

** planning complet jusqu'en septembre 2025

+ La Station, parvis de la gare SNCF
avenue Pierre-Sémar : 04 74 45 05 30 - lastation@grandbourg.fr



Les vélos de La Station sont également disponibles à la location à l'agence Grand Bourg Mobilités du centre-ville.

LA STATION

RADIOR RÉINVENTE LE VÉLO

Marque mythique créée à Bourg en 1904 par Joseph Chapolard, Radior a fabriqué jusqu'en 1956 des milliers de machines à coudre et à écrire, de bicyclettes, de cyclomoteurs, de motos... En 2020, six entrepreneurs adhérents de Mécabourg ont fait renaître cet emblématique nom industriel en créant des vélos électriques à vitesses automatiques. Tout en restant fidèle à son héritage, Radior fabrique aujourd'hui localement* des vélos personnalisables à volonté. Sa gamme compte deux modèles : le Phen'x urbain et le Phen'x trek. Des vélos certifiés Origine France Garantie et constitués à 80 % de composants fabriqués dans la Région.

* À Saint-Rémy, dans l'agglomération bourgienne

+ radior-bike.fr



RADIOR

Bourg Nature Environnement acteur de la vélorution

L'association incite à la pratique quotidienne du vélo et participe aux différentes instances de concertation concernant les transports, les aménagements de voirie...

Atelier d'auto-réparation vélo, vélo-école, groupe « piétons », prêt d'un vélo cargo pro à assistance électrique pour le transport de marchandises... Bourg Nature Environnement multiplie les actions pour développer les modes de déplacement doux. L'association organise chaque année sa fête de printemps et des sorties à vélo « Pédalez en soirée » à Bourg et dans ses environs. Des rendez-vous gratuits et ouverts à tous !

+ bne.fr



ADOBESTOCK

Roulez solidaire

Située au 13 bis, rue du Pressoir, l'association La Recyclette est engagée dans la promotion de l'usage du vélo pour tous. Elle anime des ateliers participatifs où les cyclistes apprennent à réparer leurs vélos avec l'aide de bénévoles et d'outils mis à disposition. L'association valorise également la récupération de vélos délaissés en leur donnant une seconde vie. La Recyclette vous accueille les mercredis et les samedis pour vous aider à réparer votre vélo, acheter des pièces détachées, ou encore un vélo d'occasion à prix solidaire. En adhérant à l'association, vous participez à l'économie circulaire.

+ 13 bis, rue du Pressoir - Ouvert le mercredi de 17 h 30 à 19 h et le samedi de 10 h à 12 h - Adhésion : 5 € par an
Contact : larecyclette@protonmail.com
06 10 82 51 72

Où garer son vélo ?

770 arceaux en ville, 10 box vélo sécurisés et une consigne au parking des Bons-Enfants, soit plus de 1150 places de stationnement sur l'espace public.

+ Bourg Parc Auto : 04 74 45 72 43
bourgparc-auto@bourgennesse.fr



GUILLAUME ATGER

Portrait-robot de la population

VOUS ÊTES BOURG-EN-BRESSE

Depuis plus de dix ans, la population de Bourg-en-Bresse est en progression. Il faut remonter à 1975 pour retrouver une population municipale au-dessus de 42 000 habitants, signe de l'attractivité de la ville. Qui êtes-vous ?

42 065 HABITANTS**+ 540 en 1 an****ÂGES**

36,3 %
- de 30 ans



28,8 %
+ de 60 ans

FAMILLE

34 %
de couples avec enfant(s).
Majoritairement famille
avec 1 enfant 21,8 %



22,5 %
de familles
monoparentales



43,5 %
de couples
sans enfant

DIPLÔME

28 %*
est diplômée de
l'enseignement supérieur
de niveau bac + 2 ou plus

EMPLOI

58,9 %
des habitants de Bourg ont un emploi.
92,4 % sont salariés et 7,6 % non-salariés
(professions libérales, commerçants,
artisans...)

LOGEMENT**23 723 logements**

78,8 %
habitent en
appartement



20,6 %
en maison



61,1 %
sont locataires

* de la population bourgienne non scolarisée de 15 ans ou plus

Sources : Insee, RP 2021

Citoyennes engagées

Lors de la deuxième édition du budget participatif lancée par la Ville, 28 projets ont été plébiscités par le vote des habitants. Parmi les lauréats, figure « Un pré vert pour tous ». Impulsé par Sihame Didi, mère de quatre enfants et des parents d'élèves de l'école du quartier, cet aménagement situé face à l'école des Dîmes est arrivé en tête. « L'idée est de faire du parc du Pré vert un espace intergénérationnel convivial », résumait Sihame et son amie Nidel Boukhris. Aujourd'hui, le projet se concrétise : des arbres fruitiers et des arbustes à petits fruits ont été plantés. Cet automne, un jeu pour les 2-4 ans, une table de ping-pong, une marelle, des tables accessibles aux personnes à mobilité réduite seront installés et le terrain de pétanque sera refait. « C'est un rêve qui devient réalité », s'enthousiasme Sihame.



GÉRALDINE BOURGEOY-MARIN

329

C'est le nombre de jeunes électeurs bourgiens qui ont été conviés le 29 mars dernier à la remise des cartes électorales et du livret citoyen à l'Hôtel de Ville.



JEAN LAMBERT

À LA FOLIE DONNE LE TEMPO DE L'ÉTÉ

Placée sous le signe de l'éclectisme musical, la 16^e édition du festival *À la folie* revient du 19 juillet au 30 août dans le cadre enchanteur du monastère royal de Brou. Chaque samedi soir, artistes reconnus et talents émergents se produisent dans le deuxième cloître. Le 19 juillet, Oldelaf ouvre les festivités. Après ce spectacle de chanson française humoristique, le public plongera le 26 juillet dans la musique du monde de Nesrine. Suivront, le 2 août Justina Lee Brown (rock, soul, blues), le 9 août Laura Cahen (chanson française), le 16 août David Bressat French Connection (jazz) et le 23 août Champian Fulton Trio (jazz). Nnawa et Luiza clôtureront le festival le 30 août avec un répertoire soul groovy et électro-pop tropical.

+ Billetterie : monastere-de-brou.fr



DANIEL GILLET

Tous à la plage !

C'est parti pour une nouvelle saison estivale à Bouvent.

Du 17 mai au 29 août, profitez de la base de loisirs avec des animations pour tous, des activités sportives, ludiques et nautiques, ou tout simplement pour un instant de détente dans un écrin de verdure. Le parc sera gratuit le 25 mai à l'occasion du Triathlon et le 14 juillet pour la fête nationale. À partir du 7 avril, demandez votre carte Burgien pour accéder gratuitement à la base de loisirs. Rendez-vous en mairie, dans les mairies annexes et sur bourgenbresse.fr - Coût : 3 €

Avant/Après



THIERRY MOIROUX

GÉRALDINE BOURGEAY-MARIN

LA NOUVELLE VIE DE L'AVENUE ALSACE-LORRAINE

Libérée ! Après dix-huit mois de chantier et plus de 2 M€ de travaux, l'avenue Alsace-Lorraine a été rendue à ses habitants le 8 septembre 2018 à l'occasion d'une journée festive.

Avec la grande percée de l'avenue Alsace-Lorraine en 1895, Bourges est entrée de plain-pied dans la modernité et dans le xx^e siècle. Cent vingt ans après, la physionomie de cette artère historique n'était plus adaptée aux usages d'aujourd'hui. La « belle endormie » avait besoin d'une cure de jouvence. À l'automne 2015, la municipalité a décidé de la réaménager, entre la place de l'Hôtel-de-Ville et la Préfecture. Comme pour tous les projets à enjeux, la Ville a lancé une grande consultation

qui a donné l'occasion à la population de communiquer ses idées. Plus de 670 contributions ont permis d'élaborer plusieurs scénarios qui ont été soumis aux commerçants et aux riverains. En octobre 2017, le chantier est lancé. Après onze mois de travaux, c'est une avenue Alsace-Lorraine transfigurée qui est inaugurée : les déplacements ont été apaisés et l'attractivité commerciale renforcée. Une zone de rencontre limitée à 20 km/h, du square Joubert à la place de l'Hôtel-de-Ville, pacifie la circulation et donne plus de place aux piétons et aux cyclistes. Les trottoirs élargis, les terrasses des commerces agrandies et le square Lalande refait à neuf rendent l'avenue plus propice à la flânerie.

Don

Paulette Richard, ancienne adjointe à la politique culturelle de **Louis Robin** en 1977 et décédée en juin 2024, a fait un don de 10 000 € à la Ville. Comme elle le souhaitait, cette somme servira à l'acquisition de nouvelles œuvres pour le musée de Brou.



BourgenBresse
@Bourg_en_Bresse 7 mars

La @FUB_fr a lancé la 4^e édition du #Baromètre des villes cyclables. Cette enquête vous permet d'évaluer les conditions de circulation à vélo : aménagements, signalisation, stationnements et services vélo. Participez jusqu'au 2 juin barometre-velo.fr



GÉRALDINE BOURGEAY-MARIN

PARC DES LUMIÈRES...

Boulevard Voltaire, à l'arrière de la résidence senior Les Jardins de Voltaire, se cache un parc de 2 548 m² acquis par la Ville en décembre 2023. En hommage aux femmes et aux hommes qui ont permis de faire avancer les droits fondamentaux, ce jardin public vient d'être dénommé parc des Lumières de notre temps et sera agrémenté de mobilier pédagogique présentant le rôle de ces personnalités qui ont marqué l'histoire des xx^e et xxi^e siècles.



APOLLINE GROS

La question :

Comment fonctionnent les nouvelles bornes arrêt minute en centre-ville ?

La réponse :

La Ville a constaté que les disques de stationnement pour les arrêts minute n'étaient pas ou peu utilisés. Afin de faciliter la rotation des véhicules, au bénéfice notamment des commerces, et de permettre une autorégulation des automobilistes, de nouvelles bornes arrêt minute ont été installées en centre-ville.

Au nombre de 8, ces bornes décomptent un temps de 15 min dès qu'un véhicule est détecté sur une place arrêt minute. Une fois le temps écoulé, le voyant passe au rouge pour indiquer à l'automobiliste la fin du temps autorisé. Le contrôle du stationnement reste inchangé. Les bornes se situent : en haut et en bas de l'avenue Alsace-Lorraine, rue Bichat, rue Gambetta (2 bornes), rue Notre-Dame et cours de Verdun (2 bornes). Elles permettront une autorégulation plus sûre des arrêts minute en centre-ville.

BOURG VILLE AIDANTE

En signant la charte « Ville Aidante Alzheimer », Bourg-en-Bresse officialise son engagement aux côtés de l'association France Alzheimer, amorcé depuis plusieurs années déjà. La Ville affirme sa volonté de donner de la visibilité sur le territoire à l'association et de faciliter la connaissance et le déploiement d'actions en faveur des personnes malades et de leurs familles, notamment dans les espaces publics.

Hommage

La nouvelle passerelle permettant d'enjamber la Reyssouze allée de Challes portera le nom de Michel Branciard, responsable syndical et figure burgienne, né en 1926 et décédé en 2003. Un espace portant son nom existait dans ce secteur, mais a disparu avec le nouvel aménagement.

RICHE COLLECTION

La médiathèque Vailland possède une collection patrimoniale de près de 50 000 ouvrages, allant du XII^e siècle à nos jours : des manuscrits antérieurs à 1800, des incunables provenant du prieuré de Brou et du couvent des Capucins, des ouvrages de bibliophilie d'écrivains et d'artistes locaux, des cartes, des plans, des estampes... Un trésor régulièrement étoffé et savamment préservé. En 2024, le livre *Lesperon de discipline pour inciter les humains aux bônes lettres* d'Antoine du Saix, auteur du XVI^e siècle natif de Bourg, a été acquis aux enchères. En plus de cet achat, le *Grand Atlas* du géographe flamand Gérard Mercator datant du XVII^e a été restauré.

GRAND ATLAS DE MERCATOR
© MÉDIATHÈQUE VAILLAND

Déchets : adoptez les bons réflexes



Les rues du centre-ville sont trop souvent encombrées par les bacs et sacs d'ordures ménagères. Vous êtes invités à sortir vos sacs ou vos bacs la veille de la collecte à partir de 20 h et à les rentrer avant 12 h le jour de la collecte. Des agents de la police municipale sont chargés de faire respecter ces règles et s'assureront qu'aucun bac ou sac n'est présent sur le domaine public l'après-midi. En cas de non-respect, l'amende prévue est de 300 €. Le respect des règles doit nous permettre de conserver une ville propre et agréable. Par ailleurs, depuis le 1^{er} avril, la collecte des cartons des commerçants se fait à partir de 10 h 30 et non plus en soirée comme actuellement. Commerçants, vous devez déposer vos cartons entre 8 h et 10 h 30 les mardis et les vendredis aux emplacements prévus.

+ Grand Bourg Agglomération : 0 800 86 10 96 (appel gratuit) - infodechets@grandbourg.fr



ALLÉE DE CHALLES EN 1903. AMB 3351.430

SI CHALLES M'ÉTAIT CONTÉ !

Fraîchement transformée en promenade paysagée, l'allée de Challes est le témoin d'une longue et riche histoire.

Challes, quésaco ?

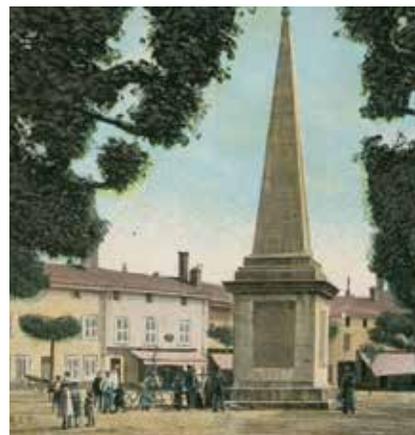
À Bourg, ce nom désignait un hameau du nord de la ville qui possédait de nombreuses sources et où avait été bâti le château du comte de Montrevel. Aujourd'hui, seule la toponymie témoigne de ce passé : le quartier Grand Challes, le cimetière de Challes, le parc de Challes à l'est du Champ de Foire qui longe l'allée de Challes.

En hommage aux Résistants

1^{er} septembre 1944, six maquisards des Forces unies de la jeunesse sont arrêtés par les Allemands au pont de Chazey. Deux sont tués et quatre sont faits prisonniers. Le 2 septembre, après une nuit passée au stade Marcel-Verchère, ils sont emmenés au bord de la Reyssouze. Paul Frémion, Henri Le Borgn et Sébastien Schellings sont exécutés. Seul Paul Pin en réchappe en se jetant à l'eau. En 1946, une plaque commémorative est apposée sur le pont de Challes, remplacée en 1964 par une stèle.

Sauvetage de la pyramide

À la Révolution, la pyramide édifée par le comte de Montrevel dans le parc du château de Challes est sauvée par les Jacobins de Bourg. Transférée devant l'Hôtel de Ville en l'honneur de « Marat, l'ami du peuple, assassiné par les ennemis du peuple », elle rejoint en 1807 la place Montaplan pour célébrer le général Barthélemy Joubert, enfant de Pont-de-Vaux et vainqueur de la bataille de Rivoli. Elle est démolie en 1932 pour aménager le square Joubert.



PLACE JOUBERT EN 1911. AMB 3351.430

Humour noir

Depuis 1830, date du transfert du cimetière de Bourg à Challes, les Burgiens disent avec un certain humour : « On finira tous à Challes ! »



LAVANDIÈRES QUAI GROBOZ © AMB 33F145Z

Au temps des lavandières

Bourg a compté de nombreux lavoirs le long de la Reyssouze et de ses affluents pour bénéficier d'un accès constant à l'eau propre. Situé à hauteur de l'actuelle MSA, le lavoir de l'allée de Challes a, jusqu'au début du XX^e siècle, résonné du bruit des éclaboussures d'eau et des conversations des lavandières.

Plus blanc que blanc !

En 1841, une blanchisserie voit le jour allée de Challes. *Le Journal de l'Ain** s'en fait l'écho : « Elle offre sur les établissements anciens d'immenses avantages, principalement celui de la propreté pour le linge, lavé dans une eau douce très favorable au lavage, toujours courante et toujours claire [...], on y trouve aussi [...] un étendage très vaste et en plein soleil [...], plusieurs chambres pour serrer le linge dans la mauvaise saison. » Premier bâtiment construit le long de l'allée par Jean-Marie Guillermin, la blanchisserie devient la propriété de la famille Cœur puis de Félix Millet jusque dans les années 1920.

* Du 24 septembre 1841

Sources : Archives municipales ; Bourg de A à Z de Maurice Brocard aux Éditions de La Tour Gile, 2000 ; Visage de l'Ain n° 143 de janvier-février 1976 ; L'allée de Challes se transforme par l'association des Chroniques de Bresse, 2024.

+ de photos sur bourgenbresse.fr

L'art de la poterie

En 1860, neuf potiers emploient près de deux cents ouvriers, dont les frères Chambard, installés faubourg Saint-Nicolas. Victor, troisième génération de la famille Chambard, installe vers 1900 en bordure de l'allée de Challes de vastes ateliers. Revendue en 1919, devenue enseigne Fort-Vouillon, la manufacture de poterie fine et réfractaire poursuit son activité jusqu'au début des années 1950 avant de devenir un magasin de vaisselle en gros jusque dans les années 1960. Dès 1951, d'autres commerces s'installent à ses côtés : fabricant de meubles, négociant de matériaux de récupération... À la suite de l'abandon des bâtiments de l'ancienne poterie, la Ville les réaménage en 1964. L'immeuble Chambard devient Maison des sociétés et haut lieu de la vie associative bourgienne.



POTERIE CHAMBARD EN 1908 © 33F141Z

Les Haras d'antan

En 1937, l'ancien hôpital vétérinaire installé allée de Challes est réaménagé pour accueillir les Haras nationaux. Ici, les paysans souhaitant obtenir de meilleurs poulains venaient faire saillir leurs juments avec des étalons provenant d'Annecy. En 1966, le Conseil municipal décide le transfert des Haras nationaux au centre hippique des Vennes. Les baraquements de Challes sont démolis deux ans plus tard.



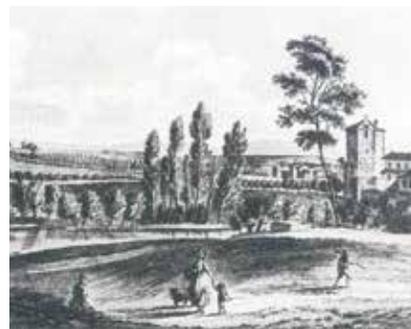
GARE DES TRAMS EN 1908 © AMB 33F151P

Quand le tram faisait halte

De 1878 à 1954, les chemins de fer à voies étroites ou tramways sillonnent le département. Le 10 février 1898, la ligne Bourg-Villefranche est mise en service. Le réseau est complété le 10 octobre 1913 par la ligne Bourg-Cuisiat-Montrevel-la-Madeleine. Le long de l'allée de Challes, à l'emplacement de l'ancienne caserne des pompiers, la gare des trams desservant le Revermont et la Bresse a fonctionné jusqu'en 1938.

Splendeur et décadence

En 1300, le premier château de Challes est édifié. Démoli et déplacé, entre le cimetière actuel et la route de Lons, il est acquis en 1643 par la comtesse de Montrevel qui le réaménage. Le comte de la Baume de Montrevel (1736-1794), dernier propriétaire, en fait sa résidence d'été. Il aménage un parc à l'anglaise avec trois allées arborées dominant la Reyssouze, des statues, une grotte de Diane, un kiosque et un temple d'Apollon. Modifié en 1766, le château comptait trois corps de bâtiments entourant la cour d'honneur, de vastes écuries, un chenil... En 1789, à l'heure de la Révolution, il échappe à la destruction par les Burgiens qui rêvaient pourtant de « prendre cette Bastille locale ». Mis sous séquestre au profit de la Nation, il sert à loger des militaires de haut rang. Abandonné dans les années 1820, le château est démolit et les pierres dispersées. Seul subsiste à son emplacement un pavillon, situé entre le stade Verchère et la Gendarmerie. Propriété de la Ville, il abrite la salle Léon-Bellet.



DESSIN DE LALLEMAND VERS 1770 © AMB 624W133

B'ÉB

vos rendez-vous



Événement

voyage dans le temps

Les 16 et 17 mai, Les Médiévales de Bresse sont de retour au Domaine de La Garde !

Plongez au cœur de l'Histoire avec des démonstrations de tirs au canon, de combats en armures, d'affrontements viking, de métiers anciens... Découvrez la vie quotidienne au Moyen Âge avec des campements médiévaux, des concerts de musique médiévale et traditionnelle bressane et un marché artisanal. Plus de 300 bénévoles, professionnels et passionnés seront mobilisés pour accueillir le public.

En pratique

Samedi 17 mai de 10 h à 20 h et dimanche 18 mai de 10 h à 19 h, Domaine de la Garde. Entrée 5 € - Gratuit pour les moins de 8 ans.

gallina.solaris.fr



Jazz-Day

De cape et d'épée

La nouvelle édition de Jazz-Day, pilotée par Grand Bourg Agglomération, investit le théâtre pour un ciné-concert géant *Les 100 mousquetaires*, autour du film *Le Masque de fer*. Accompagné d'une musique originale pour grand orchestre et de chansons créées en amont par des élèves des écoles élémentaires du territoire, ce spectacle inédit est proposé par l'association À la Recherche d'un Folklore Imaginaire.

Samedi 26 avril à 20 h au Théâtre. Jazz-Day du 26 avril au 16 mai

CRD : 04 74 45 12 80

Anniversaire

Coups de pinceau

Pour fêter ses 40 ans, l'atelier Peindre à Bourg expose 200 tableaux sur le thème de la palette de peinture.

Du mardi 17 au lundi 23 juin, de 14 h à 19 h, H2M-Hôtel Marron de Meillonnas - Gratuit





ce picto indique les programmes accessibles au **jeune public**

Jumping

En selle !

Événement majeur du calendrier sportif burgien, le Jumping international de Bourg rassemble chaque année 450 chevaux et 200 cavaliers de 25 nations ! Au programme : des compétitions de haut niveau, des animations pour tous, un village d'exposants pour une immersion totale et des spectacles en nocturne.

Du mercredi 7 au dimanche 11 mai à Ainterexpo. Grand Prix de la Ville, dimanche 11 mai après-midi. Entrée gratuite.

csi-bourg.com



APOLLINE GROS

Patrimoine

L'hôtel Cabuchet à livre ouvert

Construit à la fin du XVIII^e siècle par la famille Chossat, l'hôtel Cabuchet se dévoile côté rue Bourgmayer, mais aussi côté cour avec l'orangerie, le bûcher, l'espace de verdure et le magnifique escalier. Une page d'histoire racontée par ses propriétaires !

Judi 15 mai à 17 h 30. RV square Lalande - Tarif adulte : 5,50 €, gratuit jusqu'à 12 ans.

Sur réservation à l'Office de tourisme au 04 74 22 49 40 ou sur bourgenbressedestinations.fr



JEAN-PIERRE DURAND

ADOBESTOCK

Exposition

Forêts urbaines pour villes habitables

En vogue depuis des années, les « forêts urbaines » recouvrent des réalités diverses ; les débats sont d'ailleurs vifs entre écologues, urbanistes et aménageurs. Reste que soigner la place des arbres en ville offre bien des avantages à ceux qui y résident. Cette exposition est organisée dans le cadre de l'événement artistico-scientifico-citoyen *Notre ville : regards vers le futur* qui propose jusqu'en juin des ateliers, des rencontres mêlant science, art et citoyenneté pour inspirer l'action.

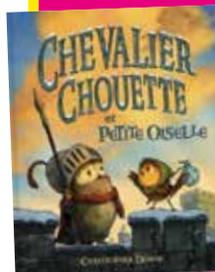
EN PRATIQUE

Exposition du 5 au 28 mai à la Maison de la culture et de la citoyenneté

Programme complet et inscriptions : 04 74 23 29 43

Facebook : @mccbourgenbresse

Envie de lire



Chevalier Chouette et Petite Oiselle

Que devient Chevalier Chouette ? Il est toujours garde de nuit. Jusqu'au jour où une petite oiselle devient son apprentie et chamboule ses habitudes... Un nouvel épisode drôle et touchant !

Christopher Denise, auteur - Éditions Kaléidoscope - Janvier 2025 - Album jeunesse, dès 3 ans





ce picto indique les programmes accessibles au **jeune public**



MALADE LA BURIE, 1990 © MARIE-CLAIRE MITOUT

Art contemporain

Toutes lettres bues

Partant de l'extraordinaire capacité de la bande dessinée à créer une narration, l'exposition *Toutes lettres bues - De la bande dessinée à l'art contemporain : déjouer l'illustration* interroge la puissance des images, invite à découvrir des œuvres qui déjouent la logique de l'illustration du texte par l'image et de l'image par le texte. Les créations entraînent les mots et les formes du dessin, mais aussi de la peinture et de la sculpture, vers une nouvelle présence. La rencontre du texte et de l'image s'opère par l'entremise des regards, des imaginaires, mais aussi par les corps des visiteurs au gré de leur déambulation.

EN PRATIQUE

Du samedi 17 mai au dimanche 3 août à H2M-Espace d'art contemporain, 5, rue Teynière. Du mercredi au dimanche de 13 h à 18 h - Gratuit

culture.bourgenbresse.fr

concert

Fine fleur de la chanson

L'auteure-compositrice-interprète Emily Loizeau a sorti cet automne *La Souterraine*, un album à la fois rude et lumineux, qui présente des portraits de femmes, des mots de deuil et d'espoir.

Pour son premier passage sur la scène du théâtre, elle propose un concert porté par une instrumentation électrique et une interprétation intense.

Mardi 27 mai à 20 h au théâtre - Dès 12 ans

Scène nationale de Bourg : 04 74 50 40 00 - theatre-bourg.fr

Triathlon

À vos marques...

Des centaines d'athlètes sont attendus au parc de loisirs de Bouvent pour goûter aux sensations du triple effort avec la 38^e édition du triathlon. 4 courses sont proposées durant la journée : des triathlons au format XS, S, M ou pour les jeunes de 8 à 11 ans, en individuel ou en relais. Débutant ou confirmé, participez à des sports enchaînés ! Le village des partenaires accueillera sportifs et spectateurs.

Dimanche 25 mai de 8 h 30 à 19 h au parc de loisirs de Bouvent.

triathlon-bourg.fr



APOLLINE GROS

Br'Ain de cirque

Sous le chapiteau



L'École des techniques et des arts du cirque* présente, du 14 au 23 mai, la 26^e édition du festival Br'Ain de cirque. L'occasion de partager en famille de riches programmations circassienne et musicale issues de la création contemporaine. Initiations pour les enfants, animations... mais aussi spectacles. Avec *Une pelle*, vivez une ascension à dix mètres de hauteur en savourant des pop-corn. Avec *Un soir chez Boris*, profitez d'un moment singulier sous une yourte en compagnie d'un trappeur, funambule et poète...

* En partenariat avec la Scène nationale et La Tannerie

Du mercredi 14 au vendredi 23 mai, sous chapiteau à l'arrière du monastère royal de Brou.

Réservations pour *Une pelle* et *Un soir chez Boris* : theatre-bourg.com

Programme complet : etac01.com



YANN DEVA

Nuit européenne des musées

Nocturne à Brou

A l'occasion de la 21^e Nuit européenne des musées, plongez dans l'univers de la Renaissance au monastère royal de Brou. Au fil de saynètes en costumes, découvrez les us et coutumes de l'époque. Admirez une peinture flamande en huit panneaux dédiés à Dymphne, une sainte irlandaise. Un chef-d'œuvre du XVI^e siècle, réalisé par le petit-fils du maître Rogier van der Weyden, présenté pour la première fois en France !

EN PRATIQUE

Du samedi 17 mai de 19 h à minuit au monastère royal de Brou - Entrée libre et gratuite jusqu'à 23 h 30

monastere-de-brou.fr



GÉRALDINE BOURGÉAY-MARIN

Danse

Soirée en apesanteur

Entrez dans la danse avec en première partie, *Fragile*, une performance du Groupe Nuits où la chute et le lâcher-prise se répondent. En seconde partie, *Lévitacion*, une chorégraphie entre terre et ciel, restitue la quête de liberté des *wingsuiters* et leurs sensations face au vide...

Vendredi 13 et samedi 14 juin à 21 h au monastère royal de Brou - Dès 8 ans

Scène nationale de Bourg : 04 74 50 40 00 - theatre-bourg.fr



LÉVITACION © JEAN-CAMILLE GOIMARD



ALAIN SERVETIAZ

Festival

Rétro folies

Revivez les années 1930 à 1980, plongez dans l'atmosphère unique de ces décennies mythiques à l'occasion de la 4^e édition du festival *Rétro folies*. Au programme : concerts *live*, pistes de danse, jeux et animations vintage... Une expérience festive, une ode au temps qui passe !

Samedi 28 et dimanche 29 juin à Ainterexpo. Samedi de 10 h à 1 h. Dimanche de 10 h à 19 h.

Tarifs et réservations : festival-retrofolies.com

En mots & en musiques

Nos migrations intimes

Quel migrant sommes-nous ? Migrer d'un bout à l'autre de la planète ou d'un quartier à la ville voisine, c'est quitter, bouger, risquer l'inconnu. Une lecture musicale, une exposition numérique et des photographies proposent des témoignages collectés et mis en mots et en musiques par Petrek et Arnaud Foulon. Ils racontent la volonté, la difficulté, mais aussi l'espoir et l'humanité.

Du 3 au 28 juin, exposition à la médiathèque Césaire.

Mercredi 25 juin à 17 h, lecture musicale avec Petrek et la violoncelliste Anne-Gaëlle Bisquay, médiathèque Césaire.

Sur inscription au 04 74 42 47 20



DR



Bourg-en-Bresse en 2025 : une Ville en mutation, mais des doutes restent

En 2025, Bourg-en-Bresse est indéniablement en pleine transformation. Les projets urbains, l'extension des zones piétonnes et les initiatives écologiques lancées par la municipalité témoignent d'une volonté de moderniser la ville. Cependant, malgré ces efforts, des questions persistent quant à la véritable portée de ces transformations et à leur impact sur tous les Bressans.

En tant que membre de l'opposition, je me dois de reconnaître les avancées de la ville sous la direction du maire, notamment les améliorations visibles dans certains quartiers. Cependant,

certains projets semblent parfois mis en place sans une consultation suffisamment large des habitants, ce qui peut laisser un sentiment d'incomplétude ou d'injustice pour une partie de la population. La modernisation doit être inclusive et il reste encore des enjeux à résoudre, notamment en matière de transports, de logement et de soutien aux plus vulnérables. Ainsi, bien que les efforts du maire soient évidents, il est crucial de continuer à questionner certaines orientations et de veiller à ce que le progrès profite réellement à tous les Bressans. Une ville qui évolue doit répondre aux besoins de

ses habitants, sans laisser de côté ceux qui n'ont pas toujours voix au chapitre.

Michaël Ruiz
Conseiller municipal pour le groupe
Vision Bourg-en-Bresse

Ville apaisée... ville endormie ?

Depuis 2 ans, la mairie communique autour du slogan « ville apaisée ». La volonté initiale était de limiter la vitesse des voitures et de créer à grands frais des voies cyclables pour sécuriser la circulation des trop rares cyclistes...

Or, une ville apaisée, c'est aussi et d'abord une ville où l'on se sent en sécurité ! Rixes, agressions et donc la peur de sortir le soir, voilà le quotidien des Burgiens qui osent encore venir en ville. Aucun déploiement de caméras de vidéoprotection et leur nombre en 2024 est quasi identique à celui de... 2008 ! De nombreux Burgiens disent voir une ville qui se détériore avec les années,

malgré de beaux atouts (équipements qualitatifs, associations dynamiques...) : insécurité grandissante, restrictions croissantes des conditions d'accès au centre-ville qui se vide petit à petit de ses commerces ! Ce début 2025 voit d'ailleurs une nette aggravation des fermetures de commerces en ville, avenue Alsace-Lorraine ou rue Foch notamment. Ainsi, beaucoup d'habitants ne viennent plus jamais en ville, dissuadés d'y accéder, et font leurs achats ailleurs, puisque les surfaces commerciales périphériques ont amplement poursuivi leur croissance depuis une vingtaine d'années !

Enfin, qu'en est-il du développement économique ? Aucune volonté affirmée et proactive d'attirer de nouvelles entreprises, donc de nouvelles richesses et de nouveaux emplois. Cette ville « apaisée » devient trop souvent une ville qui s'endort sur ses lauriers, qui ronronne et se targue d'une qualité de vie qui s'étiolle doucement... À quand un sursaut ?

Pour le groupe Bourg Avenir
Marie-Jo Bardet, Pierre Lurin,
Aurane Reihanian

La face cachée de notre municipalité

Lors du dernier conseil municipal du 3 février 2025, un vif échange a opposé notre groupe à M. le Maire au sujet d'événements graves dans le quartier du Pont-des-Chèvres. Depuis quelques mois, des tirs à balles réelles sont couverts par des mortiers de feux d'artifices. Pourtant, M. Debat nie ces faits, nous accusant de mensonges comme souvent quand nous fournissons des arguments solides, cette fois c'est un syndic de copropriété qui confirme notre version.

En minimisant ces incidents, M. le Maire semble protéger ce quartier pour des raisons électorales en vue des

municipales de 2026. Il met en avant sa réhabilitation de ce lieu avec la maison du cirque, le siège de Bourg Habitat qui va déménager dans ce quartier, un futur centre médical et un documentaire commandé par la mairie où il apparaîtra avec son adjointe écologique Isabelle Maistre et des jeunes issus de ce lieu. Mais cette image de quartier modèle contraste avec les trafics de drogues et les incivilités permanentes qui persistent.

Par ailleurs, nous vous invitons à vous promener le long de la Reyssouze en transformation du fond du parking carrefour à Bouvent par ce chemin

dédié aux vélos, trottinettes et piétons. Vous constaterez que la prétendue « Ville écologique du futur » a encore de nombreux défis à relever, notamment aux abords des 4 Poteaux, où une pollution visuelle et environnementale perdure. Il est urgent d'agir pour préserver cet espace bien noirci par des feux ou des objets disséminés çà et là.

Pour le groupe Bourg Réveille-toi !
Vital Matras
(matrasv@bourgenbresse.fr)
et Christophe Maître
(maitrech@bourgenbresse.fr)



HALTE AUX FRELONS ASIATIQUES

L'arrivée du printemps signe le réveil des frelons asiatiques, les reines édifient les nids primaires pour fonder leur colonie. Leur destruction, facile à ce stade, doit être effectuée le soir, pour garantir la destruction de la reine. Le piégeage des fondatrices est aussi possible à cette période. En mars 2025, la Ville a déployé 80 pièges sélectifs dans toute la commune. Si vous apercevez un nid ou un frelon asiatique, il est important de le signaler sur la plateforme www.frelonsasiatiques.fr

+ Service hygiène et santé publique :
04 74 42 45 50 - shsp@bourgenbresse.fr



GERALDINE BOURGEAY-MARIN

Bourg sur WhatsApp

La Ville de Bourg-en-Bresse lance sa chaîne WhatsApp !

Cet outil vous permet de suivre de manière simple les actualités de la Ville de Bourg-en-Bresse. Événement, actualité, projet... Retrouvez les dernières infos en textes, images et vidéos et pour ne rien rater, activez les notifications ! Pour vous abonner, suivez le lien bit.ly/WhatsAppBourg



ADOBESTOCK

PARTEZ TRANQUILLE !

Vous avez planifié quelques jours de vacances ? Pour partir l'esprit libre, la police municipale, en lien avec la police nationale, propose, tout au long de l'année, de surveiller votre maison ou votre appartement pendant vos absences prolongées. Les forces de police passeront régulièrement à votre domicile pour vérifier qu'aucune intrusion n'a eu lieu et dissuader les voleurs. Ce service est gratuit, n'hésitez pas à l'utiliser. Afin d'effectuer une demande, il vous suffit de remplir le formulaire téléchargeable sur le site Internet de la Ville et de le déposer à la police municipale ou au commissariat. Ce formulaire peut être retiré à la police municipale ou à l'accueil de la Mairie.

+ bourgenbresse.fr

Contact Mairie

MAIRIE DE BOURG-EN-BRESSE
Place de l'Hôtel-de-Ville - BP 90419
01012 Bourg-en-Bresse Cedex
04 74 45 71 99
mairie@bourgenbresse.fr
bourgenbresse.fr

OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au vendredi
8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h
Ouverture du service Population à 9 h le lundi.
Permanences le samedi matin de 9 h à 12 h pour :
- l'accueil,
- le service Population (cartes d'identité/passeports, état civil, élections),
- le service Action éducative (inscriptions scolaires, calcul des tarifs et chargement des comptes famille...).

BOURG PARC AUTO

04 74 45 72 43
bourgparc-auto@bourgenbresse.fr

DIRECTION DU GRAND CYCLE DE L'EAU

04 74 24 49 49, eau@grandbourg.fr

POLICE MUNICIPALE

Le lundi de 6 h à 20 h 30 et du mardi 6 h au dimanche 6 h - 04 74 42 45 00

SERVICES DÉCENTRALISÉS DE LA MAIRIE

Ils assurent les prestations suivantes : délivrance de carte nationale d'identité, de passeport, inscription sur les listes électorales, inscriptions scolaires, attribution et approvisionnement de la carte de restauration scolaire, cartes de pêche et de baignade pour Bouvent, recensement militaire, etc.

Annexe mairie Amédée-Mercier

57, avenue Amédée-Mercier - 04 74 42 46 90
Ouverture au public :
du mardi au vendredi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h

Maison de quartier des Vennes

11, rue la Fontaine - 04 74 42 46 20
Ouverture au public :
- lundi : 9 h 30-12 h et 13 h 30-17 h
- du mardi au vendredi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h



Mes Démarches

C'est le portail pour accéder aux services de la Ville et effectuer un signalement

La mairie à votre écoute... sur son numéro vert :

0 800 00 10 53

Laissez vos messages sur le répondeur.

Du 1^{er} avril au 30 juin 2025

VOUS AVEZ UN TICKET AVEC VOTRE COMMERCANT



**1 h 30 de stationnement
offerte par vos commerçants**

Dans les parkings fermés avec barrière

AVEC LE SOUTIEN DE LA VILLE

